

# L'organisation modulaire préconisée par la Région Centre Val de Loire pour les parcours métiers



Décembre 2016

# Une organisation « disciplinaire »

Un programme et des durées par domaine de formation (ou discipline)

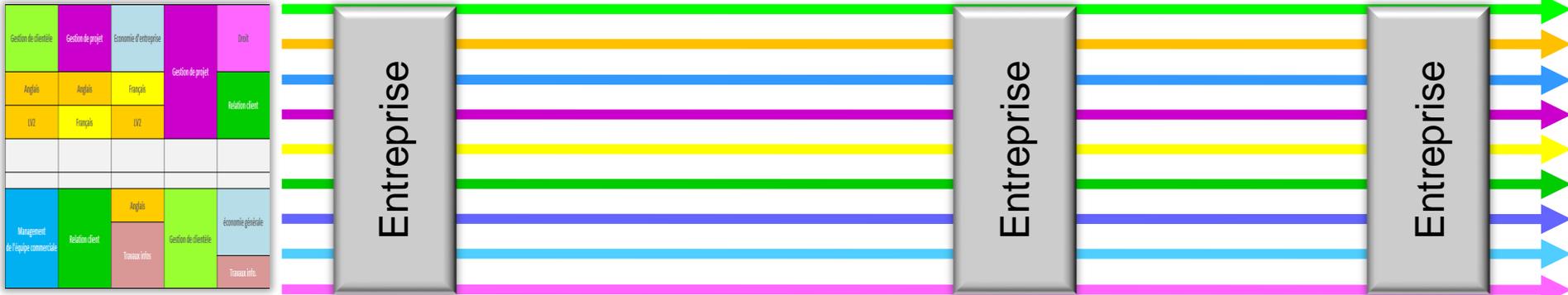
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h-9h	Gestion de clientèle	Gestion de projet	Economie d'entreprise	Gestion de projet	Droit
9h-10h					
10h-11h	Anglais	Anglais	Français		Relation client
11h-12h	LV2	Français	LV2		
12h-13h30					
13h30-14h30	Management de l'équipe commerciale	Relation client	Anglais	Gestion de clientèle	économie générale
14h30-15h30			Travaux infos		
15h30-16h30			Travaux info.		

# Organisation « disciplinaire »

Une progression (contenus, objectifs) fixée par 1 formateur par domaine ou discipline

1 date  
d'entrée

1 date  
de fin

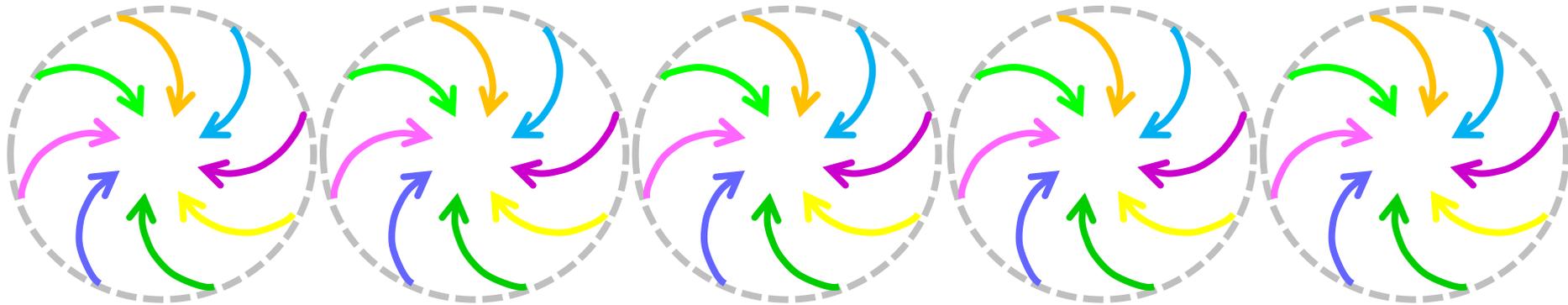


Des évaluations et des notes par domaine

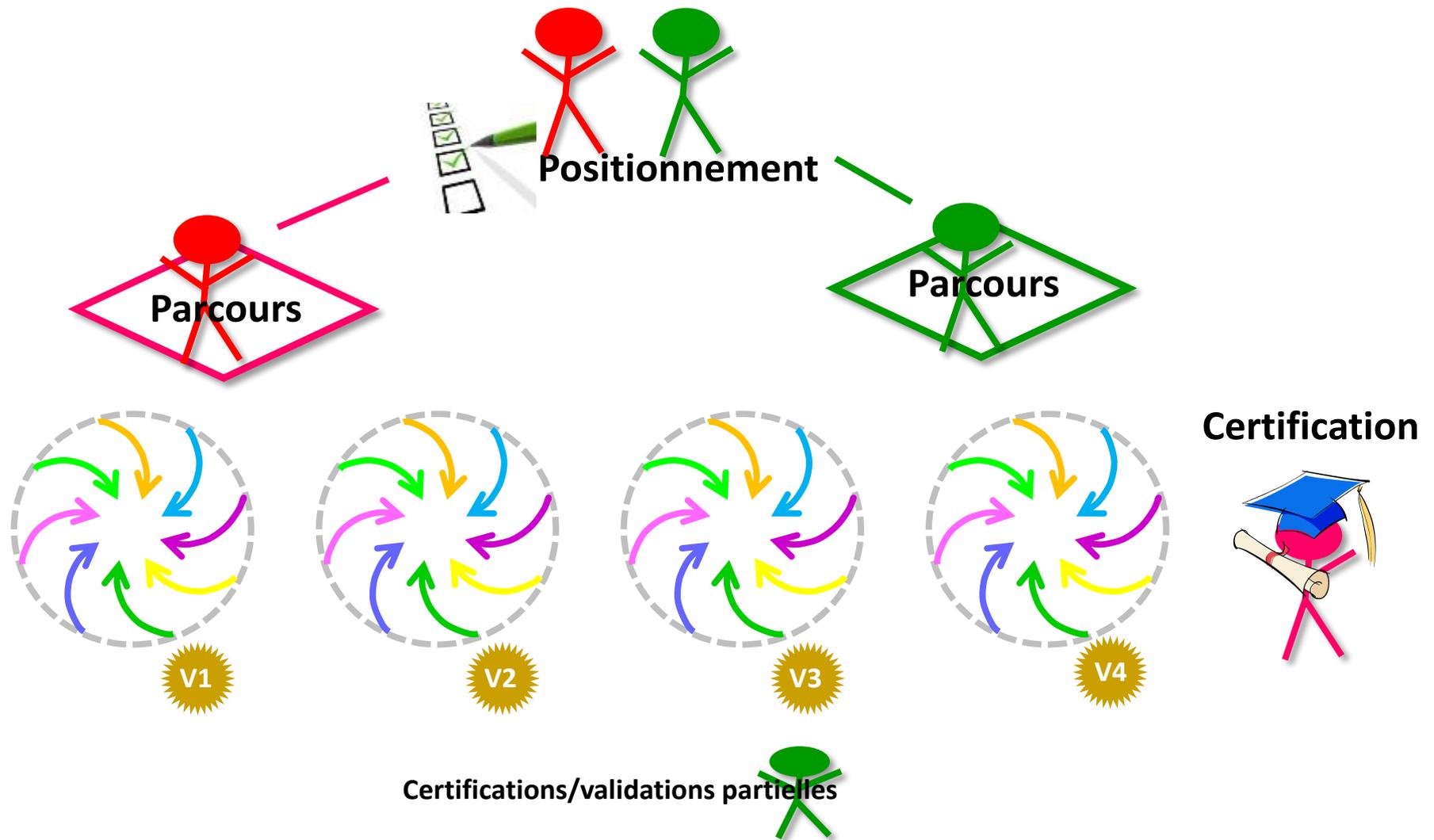


# Organisation modulaire

Un module = convergence des contenus et des apports pour un objectif (développement d'une compétence) lié à une situation professionnelle



Une évaluation par module, des certifications partielles, une certification



Le positionnement permet de définir le parcours d'un apprenant , c'est-à-dire les modules qu'il doit suivre pour aboutir au développement d'une ou plusieurs compétences, à une certification partielle ou totale.

Voir fiche technique « positionnement Parcours métiers» sous étoile